



27/2020

DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
Nombre de membres présents : **28**
Nombre de votants : **31**
Date de convocation : **27/02/2020**

L'an **Deux Mille VINGT** le 4 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président de Séance

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2019 BUDGET ASSAINISSEMENT

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA, LLOBET (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) – CHINAUD (Calmeilles) – LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) - TOURNE (Llauro) – MAURAN (Montauriol) - PUIG (Sainte Colombe) – XANCHO (Saint Jean Lasseille) – FERRER (Terrats) - GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, MON, BERNADAC, BOURRAT, PEREZ, RAYNAL, FERRER, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

D.RUIZ (Thuir) à N.MON
J.ALBERT (Trouillas) à R.ATTARD
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à J.C.PERALBA

Absents:

N.CRUQ, J.L.PUJOL(Fourques)
C.VILA (Oms)
BELLEGARDE (Passa)
P.MAURY (Thuir)
B.COUSOLLE (Trouillas)

SORTI DE LA SALLE : R.OLIVE (Thuir)

Madame Laurie FERRER est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance du Conseil est approuvé à l'unanimité.

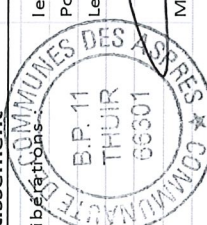
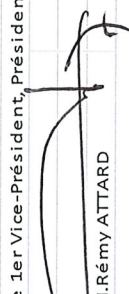
Certifiée exécutoire à la date de
transmission aux services
préfectoraux
(articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Publié ou Notifié

le

27/2020

AFFECTATION DES RESULTATS 2019 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES - BUDGET ASSAINISSEMENT		Année 2019 Page n°2	Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR Date d'Edition : 04/03/2020
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF Séance du 4 Mars 2020 à 17h30			Nombre de membres en exercice : 38 Nombre de membres présents : 28 Nombre de suffrages exprimés : 31 VOTES : Contre → Pour 3 Abstentions → Date de convocation : 27/02/2020
Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, Président de séance après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par le Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants:			
Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B			1 945 024,10
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses			821 554,43
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)			1 123 469,67
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E			622 909,83
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses			38 643,98
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)			584 265,85
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)			630 812,00
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)			7 902,17
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :			
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)			1 845 024,10
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)			7 902,17
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)			100 000,00
Complément d'informations:			1 837 121,93
Report déficitaire de la section d'investissement			622 909,83
Ont signé au registre des délibérations : Cachet :  Les conseillers communaux présents et représentés Pour expédition conforme, Le 1er Vice-Président, Président de séance,  M. Rémy ATTARD			

Envoyé en préfecture le 10/03/2020

Reçu en préfecture le 11/03/2020

Affiché le

ID : 066-246600449-20200304-27_20_AFFRESASS-BF